Lamia Abjaou, aide-soignante de 39 ans, en salle de vaccination au centre hospitalier Poissy - Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), le 17 février.
BRUNO FERT POUR « LE MONDE »

Les injections plafonnent à l'hôpital chez les infirmiers et aides-soignants

Des facteurs socioculturels expliquent un différentiel persistant avec les médecins

Olivier Véran a lancé, jeudi 17 juin, un « appel solennel » aux soignants, en particulier dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), pour qu'ils se fassent vacciner. Le ministre de la santé a exhorté les personnels des hôpitaux à faire de même. Selon un document de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) auquel *Le Monde* a eu accès, une part importante du personnel soignant n'a toujours pas été vaccinée. Et un fossé se creuse entre les médecins, parmi lesquels la couverture vaccinale est très avancée, et les infirmiers et aides-soignants, où elle stagne à un niveau bas.

Le taux de première injection est quasiment du simple au double : 91 % du personnel médical (21 730 médecins, internes et externes) de l'AP-HP ont reçu au moins une dose depuis le 1er janvier, selon ce tableau de bord arrêté au 11 juin, contre 54 % du personnel dit non médical (58 297 infirmiers, aides-soignants, personnels de rééducation, médico-techniques ou socio-éducatifs...). Le même écart se retrouve en prenant en compte le taux de vaccination complète : 68 % contre 37 %.

A l'AP-HP, on dit avoir identifié très tôt des *« cibles particulièrement difficiles à atteindre »*, et développé sans relâche la *« communication sur les vaccins, sous l'axe de la transparence, et les discussions dans les services pour lever les réticences »*.

Dans certains établissements, le taux de vaccination complète apparaît très faible, tous métiers confondus, et davantage encore dans la catégorie du personnel non médical : 11 % de vaccinés à René-Muret (Seine-Saint-Denis), 10 % à Vaugirard-Gabriel-Pallez (Paris), 8 % à Paul-Doumer (Oise)...

A la direction de Paul-Doumer, qui compte une unité gériatrique, on relativise ces chiffres : *« On est à 161 professionnels, sur 370, vaccinés complètement »*, indique-t-on. Soit 43 % des personnels soignants (médecins et paramédicaux). Bien plus que les 14 % du document de l'AP-HP, même si cela reste en deçà de la moyenne de 48 % atteinte en vaccination complète à l'échelle de l'AP-HP. Pour la direction de l'hôpital de l'Oise, le différentiel s'explique par la non-prise en compte des personnels qui se sont fait vacciner en dehors de l'institution, dans le centre géré par la municipalité voisine de Liancourt.

« VU LE NOMBRE DE PATIENTS QU'ON A VU MOURIR EN SEIZE MOIS, ON POURRAIT ÊTRE PLUS HAUT. MAIS C'EST MIEUX QUE POUR LA GRIPPE »
JEAN-MICHEL CONSTANTIN
médecin anesthésiste

On observe le même hiatus entre personnels médicaux et paramédicaux, par exemple à l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille : 71 % versus 44 % pour la première dose. Au niveau national, 72,2 % des médecins ont reçu une première injection, contre 58,7 % des infirmiers et 50 % des aides-soignants, selon les évaluations communiquées jeudi 17 juin par l'agence Santé publique France, où l'on dit commencer à observer un *« plafond »* dans la progression de la vaccination chez les soignants.

Besoin de pédagogie

Même dans des services en première ligne durant la crise épidémique, comme ceux de réanimation, *« on rame un peu ces dernières semaines, ça plafonne »*, confirme Jean-Michel Constantin, chef de service à la Pitié-Salpêtrière (Paris 13e). Chez lui, tous les médecins sont vaccinés, environ 70 % des infirmiers et 50 % des aides-soignants. *« Vu le nombre de patients qu'on a vu mourir en seize mois, on pourrait être plus haut,* reconnaît-il. *Mais par rapport à la vaccination contre la grippe, c'est mieux. Il ne faut pas ostraciser certaines catégories professionnelles, cela avance. »*

Même constat au CHU de Nice : *« Le rythme s'est ralenti car ceux qui restent aujourd'hui, ce sont ceux qu'il faut convaincre »*, témoigne Sylvia Benzaken, vice-présidente de la commission médicale d'établissement, rappelant qu'une partie des personnels est *« antivaccination en général »*. La praticienne se dit favorable à une obligation pour les soignants des hôpitaux, *« comme pour l'hépatite B »*.

Pour Jean-Baptiste Fassier, chef du service de médecine du travail aux Hospices civils de Lyon, la question est *« prématurée »* : *« Comme sur la vaccination en général, il y a un gradient social,* souligne le médecin. *Les plus hésitants ou qui refusent sont ceux qui ont le niveau d'études ou de qualification le moins élevé, à nous de trouver les bons mots et de continuer à faire de la pédagogie. »*

Porte-parole du Syndicat national des professionnels infirmiers-CFE-CGC, Thierry Amouroux rappelle que *« traditionnellement, les aides-soignants sont moins vaccinés que les infirmières, elles-mêmes moins vaccinées que les médecins »*. Il avance plusieurs éléments pouvant expliquer ce retard : 70 000 soignants des hôpitaux ont eu le Covid-19, selon les chiffres des autorités sanitaires, et doivent patienter avant de recevoir leur dose pour respecter les trois à six mois d'attente recommandés. Sans compter que la vaccination n'est ouverte largement aux plus jeunes, très nombreux chez les paramédicaux, que depuis la fin du mois de mars, selon lui. *« Nous sommes dans une phase de montée,* assure l'infirmier. *Il est indispensable que tous les soignants soient vaccinés, ils ont un devoir moral, déontologique pour protéger les patients, mais il faut que ce soit de leur plein gré. »*

Membre du Comité consultatif national d'éthique et chef du service de gynécologie-obstétrique à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart, Alexandra Benachi dit continuer à *« se heurter à des refus malgré un gros travail de pédagogie »*. Avec 48 % de vaccinés parmi les personnels paramédicaux, Antoine-Béclère fait pourtant partie des bons élèves de l'AP-HP. *« Avec les aides-soignants, c'est catastrophique »*, déplore la professeure.

Défiance ancienne

Cette défiance n'est pas nouvelle, explique Jocelyn Raude, enseignant-chercheur en psychologie sociale à l'Ecole des hautes études en santé publique : *« C'est un phénomène que l'on observe depuis dix ans avec la grippe. »* Chez les médecins, la couverture vaccinale tourne autour de 50 % ; elle tombe à 20 %-25 % chez les infirmiers et à 10 %-15 % pour les aides-soignants, rappelle-t-il. *« Une spécificité française,* relève-t-il. *On n'observe pas du tout le même schéma en Allemagne, au Royaume-Uni ou au Canada, où toutes les catégories sont extrêmement vaccinées. »*

Avec le Covid-19, note le chercheur, *« on aurait pu penser que le fait d'être confronté à la maladie et à la mort aurait convaincu les soignants de se faire vacciner mais ça n'a pas bien fonctionné chez les paramédicaux »*. Pour Jocelyn Raude, cette *« réticence »* s'explique davantage par des ressorts socioculturels que professionnels. Le paramédical est un univers très féminin. *« On ne s'explique pas pourquoi mais on constate que les femmes sont beaucoup plus sensibles aux questions sur les risques technologiques, comme les OGM ou les ondes électromagnétiques. »*

Il relève aussi une influence des pratiques médicales alternatives comme l'homéopathie ou la naturopathie, où circule un discours de remise en cause de la vaccination. Pour le psychologue, c'est aussi le résultat des *« maux de l'hôpital français »* avec des soignants qui souffrent d'un *« manque de reconnaissance symbolique »* et du *« rapport avec la hiérarchie »*, incarnée par les médecins. ■

STÉPHANE MANDARD ET CAMILLE STROMBONI

« FAIRE DU FORCING SERAIT UNE GRANDE ERREUR. L'ADHÉSION PASSE PAR UNE RECONNAISSANCE DE CE QUE NOUS AVONS VÉCU PENDANT LA CRISE »
MALIKA BELARBI
aide-soignante et animatrice du collectif fédéral Ehpad à la CGT

Mais le sujet continue de diviser. Ainsi, Pascal Champvert, président de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA), estime que *« c'est une mauvaise polémique, maladroite et inutile, qui va braquer les professionnels. L'appréhension vis-à-vis du vaccin est la traduction de la défiance à l'égard des pouvoirs publics et l'expression d'un mécontentement des salariés devant le manque de personnels dans les Ehpad »*. Il appelle à privilégier la pédagogie et la persuasion.

« PRIS EN OTAGE »

Animatrice du collectif fédéral Ehpad à la CGT, Malika Belarbi déplore *« la pression »* exercée par M. Véran sur les soignants. *« Faire du forcing serait une grande erreur* estime cette aide-soignante. *Il y a une défiance profonde des salariés vis-à-vis du ministère. L'adhésion à la vaccination passe par des moyens en personnels supplémentaires et une reconnaissance de ce que nous avons vécu pendant la crise. Nous sommes nombreux à garder des séquelles du manque de matériels de protection... D'où la perte de confiance. »*

Dans un avis rendu fin 2020, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) s'était montré partagé. *« Une pression morale des autorités sanitaires pourrait exacerber la défiance des soignants, qui, dans un contexte de grande tension des secteurs médicaux, se sentiraient "pris en otage" et privés de leur liberté de décision personnelle »*, écrivait-il. Si le gouvernement *« veut rendre obligatoire »* la vaccination, prévient M. Bourquin, de la FHF, *« cela ne peut peser sur les seules épaules du gestionnaire ou du directeur de l'établissement. Il faudra l'organiser »*. ■

BÉATRICE JÉRÔME

A Moscou, le vaccin devient indispensable pour les salariés du secteur des services

Mi-juillet, 60 % de ces millions d'employés devront avoir reçu au moins une dose

MOSCOU - *correspondant*

Catégoriquement exclue jusque-là, la vaccination obligatoire fait son apparition en Russie. Selon un décret du maire de Moscou publié mercredi 16 juin, les salariés du secteur des services, mais aussi les enseignants et les employés communaux, auront obligation de se faire vacciner dans la capitale. Et mi-juillet, 60 % des employés de ce secteur qui emploie des millions de personnes devront avoir reçu au moins une piqûre. Les employeurs devront produire des rapports sur l'avancée de la vaccination dans leurs entreprises.

Dans la foulée, la région de Moscou a indiqué adopter la même mesure et le même calendrier. Depuis un an et demi, les décisions de la capitale ont souvent été imitées dans le reste du pays, et le maire, Sergueï Sobianine, a régulièrement joué les aiguillons, y compris pour le pouvoir central. Vendredi 11 juin, il a évoqué une situation *« dramatique »* dans sa ville.

Les textes officiels rendus publics restent vagues sur les mesures de contrainte et les sanctions prévues en cas de refus. Mais selon un témoignage reçu par *Le Monde*, un salarié moscovite assure avoir reçu pour consigne, mercredi 16 juin, de se faire vacciner ou de produire tous les lundis un test PCR négatif – trois manquements à cette obligation entraînant licenciement.

Un revirement d'ampleur

Cette vaccination obligatoire, même limitée, est un revirement d'ampleur. Le 26 mai, Vladimir Poutine répétait qu'une telle mesure était *« inopportune »* ; la présidente du Conseil de la Fédération y voyait même *« une violation flagrante de la loi »*. Mercredi, après les annonces moscovites, le porte-parole du Kremlin continuait d'ailleurs d'assurer qu'il n'est *« absolument pas question d'une vaccination obligatoire »*.

Reste que l'échec de la campagne de vaccination semble avoir motivé cette décision. Très fière d'avoir été parmi les premières nations à présenter un vaccin, avec le Spoutnik-V, la Russie n'a jamais réussi à emporter l'adhésion de sa population. A ce jour, 13 % des Russes ont reçu au moins une dose, selon le recensement effectué par le site Gogov, qui agrège les données des régions et des médias faute de statistiques nationales officielles ; à Moscou, qui n'a pas été touchée comme d'autres régions par les pénuries, le chiffre est de 14 %. Il y a quelques jours, la mairie allait jusqu'à mettre en jeu cinq voitures par semaine pour encourager la vaccination.

A une méfiance traditionnelle à l'égard de la parole publique s'ajoutent les effets d'une communication hasardeuse dans la gestion du Covid-19 – la *« victoire »* sur l'épidémie décrétée dès l'été 2020, les annonces précipitées sur l'efficacité de Spoutnik-V, les chiffres sous-évalués de contamination et de mortalité, les mesures variant du tout au tout d'une région ou d'une semaine à l'autre... Quant à la faiblesse des mesures de confinement depuis un an, elle n'encourage pas la vaccination.

La décision de vendredi doit aussi beaucoup à la nette dégradation de la situation épidémique. Les chiffres de contamination dépassent ceux du printemps 2020, avec 13 397 cas annoncés mercredi. La surmortalité, indicateur plus fiable que les données officielles de mortalité attribuées au Covid-19, continue de progresser depuis le début de l'année, loin du recul observé en Europe occidentale.

A Moscou, *« la morbidité est au niveau des pics de fin d'année 2020 »*, écrivait Sergueï Sobianine mercredi. Le 12 juin, il avait enjoint aux travailleurs « non essentiels » de rester chez eux. Selon la mairie, 12 000 personnes sont hospitalisées dans la capitale russe et malgré de meilleures capacités hospitalières que dans le reste du pays, des files d'ambulances se sont formées devant les hôpitaux, comme à Saint-Pétersbourg, où des témoignages indépendants font état d'une situation critique. ■

BENOÎT VITKINE